

Réf: Dossier N° 012280

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TIONAN SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, Angre Mahou, Lot 813, Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 15/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TIONAN SARL »

Objet : TRANSPORT DES PERSONNES ET DES BIENS Garage de réparations de véhicules - Importation et vente de pièces détachées et de véhicules d'occasions - Diverses prestations

Et pour la réalisation:

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec

possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles,

mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angre Mahou, Lot 813, Ilot 44

Dirigeant(s) : M DIARRA TIONAN SEYDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05116 du 09/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25144/GTCA/RC/2021 du 09/09/2021

